

**LANGUE FRANÇAISE (LM37)
LANGUE ET TRADUCTION
FRANÇAISE (LM38)
AA 2022/23**

**Présentation du cours avec quelques
précisions méthodologiques**

**QUE SAIS-JE DE LA LANGUE (ET DE LA
TRADUCTION) aujourd'hui ?**

QU'EST-CE QUE JE VEUX SAVOIR ?

QUE SAURAI-JE À LA FIN DE CE COURS ?

un table KWL... ..

Allons tester nos connaissances....

Atelier de traduction n°1 : SAVOIR

- **transfert interlinguistique et interculturel**
- **équivalence**
- **interprétation & communication**
- **combinaison de facteurs linguistiques et extra-linguistiques**
- **stratégies de traduction : de *la traduction-calque* (focus sur le LP) à *l'adaptation* (extrême opposé : LA) avec le médium constitué par *le littéral traduction* (particularités formelles du LP, avec usages grammaticaux du LA)**
- **intraduisible : concept valable théoriquement mais nié par la pratique**
- **concept d'équivalence dynamique : l'importance du contexte (nécessité de retraduire)**

Notes sur la traduction de textes spécialisés (d'après F. Scarpa, *Les Langues de spécialité*)

QU'EST-CE QU'UNE LANGUE DE SPÉCIALITÉ ?

- **C'est une variété fonctionnelle d'une langue naturelle**
 - **Elle répond à des besoins de communication**
 - **Elle marque l'appartenance à un groupe social**
- **QUELLES SONT LES RELATIONS ENTRE LES SECTEURS LINGUISTIQUES ET DE SPÉCIALITÉ ?**

DIMENSION VERTICALE - DIMENSION HORIZONTALE

DIMENSION VERTICALE (Langue de spécialité / langue générale)

Elle se définit selon la finalité :

- pour faire : ex. manuel d'instruction
- pour apprendre : manuel scolaire
- pour juger : article scientifique

DIMENSION HORIZONTALE (Langage / science)

Chaque science tend à former son propre langage.

Plus les sciences sont dures (mathématiques/physique/chimie) plus leur langage est formalisé.

TYPES ET TYPES DE TEXTES

Un texte spécialisé est toujours en relation d'INTERSTUALITÉ avec les autres textes de son secteur

Selon SABATINI, les textes peuvent être classés selon les contraintes du genre auquel ils appartiennent :

- 1) Textes fortement contraignants : scientifiques, réglementaires, techniques / opérationnels
- 2) Textes en moyenne contraignants : manuels scolaires, lettres commerciales, ouvrages de vulgarisation
- 3) Textes non contraignants : textes artistiques, créatifs.

Ce n'est donc PAS seulement le LEXIQUE qui définit l'appartenance d'un texte à un genre plutôt qu'à un autre, mais aussi les CANONS D'ORGANISATION au sein du texte lui-même.

ASPECTS LINGUISTIQUES DES LANGUES DE SPÉCIALITÉ

Nous procédons à une analyse descendante des macros aux microstructures.

On observera en particulier :

- Caractéristiques textuelles : organisation rhétorique du discours et textualité
- Caractéristiques morphosyntaxiques
- Aspects lexicaux et terminologiques

LE ÉLÉMENTS TEXTUELS. 1. **la forme**

- Décomposition du texte en blocs (chapitres, paragraphes)
- Renvoi aux axiomes et principes
- Définition formelle des phénomènes
- Utilisation des symboles et des nombres
- Utilisation de la répétition ou de l'hyponymie comme facteurs de cohésion textuelle
- Utilisation d'exemples

**ATTENTION : anaphore / cataphore tendancielle
absentes**

ÉLÉMENTS TEXTUELS. 2. **L'organisation rhétorique du texte**

est la structure fonctionnelle dans laquelle l'information est distribuée en séquences logiques selon les normes et les traditions.

Ex : dans les textes scientifiques le texte présente une structure articulée de façon analogique par rapport à la pensée scientifique : identification du problème, élaboration d'une hypothèse, vérification.

Dans les textes économiques : analyse, prévision, proposition.

LA ÉLÉMENTS TEXTUELS. 3. **Textualité**

Par textualité, nous entendons l'ensemble des caractéristiques qui qualifient un texte.

Dans les textes spécialisés, la textualité s'exprime à travers :

a) Des éléments de cohésion : connecteurs logiques, signes de ponctuation forts, répétition, antinomie, hyponymie, hyperonymie.

b) Organisation du thème > rema

ASPECTS

les langues de spécialité diffèrent de la langue générale NON par des règles différentes mais par la FRÉQUENCE de certains phénomènes et l'ABSENCE d'autres, selon les principes d'économie et de clarté

Qu'est-ce qui est généralement absent dans un texte spécialisé?

.....

ASPECTS MORPHOSYNTAXIQUES.2

Caractéristiques des langues spécialisées :

- 1) Nominalisation
- 2) Simplification de la phrase
- 3) Utilisation des formes passives
- 4) Utilisation de l'indicatif

ASPECTS MORPHOSYNTAXIQUES.2

1) **Nominalisation** : transformation de syntagmes verbaux en syntagmes nominaux. Ce phénomène, provenant en grande partie de l'influence de l'anglais, est obtenu par des modifications pré et post et par l'utilisation d'expressions composées de :

verbe "empty" + complément d'objet, au lieu d'utiliser un verbe "full" : ex. *effectuer une analyse*, pour *analyseur*.

Il y a donc une forte *densité* parallèle *affaiblissement* souvent relégué au verbe-copule (être, constituer, évaluer).

ASPECTS MORPHOSYNTAXIQUES

2 2) **Simplification** de la phrase : obtenue en réduisant

les phrases complexes à des séquences du type :
syntagme nominal + verbe + syntagme nominal

En français, sur le modèle de l'anglais, on assiste à l'expansion de l'usage du *gérondif simple*, ce qui permet d'allonger la peine en évitant la parataxe.

ASPECTS MORPHOSYNTAXIQUES.2

- 3) L'utilisation intensive des **formes passives** permet
- a) la mise en évidence du phénomène et le déplacement de l'auteur du texte dans l'arrière-plan (disparition du *je*)
 - b) la personnalisation des concepts abstraits : ex. *le présent chapitre démontre...*
 - c) l'utilisation de *nous* atténué / modeste

ASPECTS MORPHOSYNTAXIQUES.2

- 4) L'utilisation de l'**indicatif**: généralement présent ou passé.

Dans les textes spécialisés, on a tendance à éliminer les modes verbaux (subjonctif, conditionnel) qui enlèveraient la certitude aux affirmations.

Dans les manuels d'instructions en français on voit l'usage intensif de l'infini et, plus rarement, de l'impératif.

ASPECTS MORPHOSYNTAXIQUES 2

- 4) Emploi de l'**indicatif**: généralement présent ou passé.

Dans les textes spécialisés, on a tendance à éliminer

les modes verbaux (subjonctif, conditionnel) qui enlèveraient la certitude aux affirmations.

Dans les manuels d'instructions en français on voit l'usage intensif de l'infini et, plus rarement, de l'impératif.

Aspects lexicaux et terminologiques 3 : **Normalisation**

Contrairement aux idées reçues, les termes techniques proprement dits ne représentent que 5 à 10 % du lexique des langues de spécialité. Au lieu de cela, ce qui se passe généralement est l'utilisation spécialisée d'un mot présent dans la langue générale.

L'idéal que vise un texte spécialisé est :

1 terme = 1 concept.

Au niveau mondial, on s'efforce donc de « normaliser » l'usage des termes pour ne pas créer d'incompréhension et d'erreurs de communication. Les organismes les plus importants dans ce secteur sont l'ISO (International Organization for Standardization) et le CEN (Comité Européen de Normalisation). Mais certaines sciences, comme l'informatique, échappent à de telles tentatives de normalisation et on assiste parfois à la prédominance de termes pour des raisons commerciales et non techniques (Microsoft / Apple). En effet, il existe des variantes synonymes qui peuvent avoir a) un caractère temporel (computer / ordinateur), b) commercial (jeep / véhicule tout terrain), graphique (présence ou absence de - dans les noms composés).

Aspects lexicaux et terminologiques 3 :

Les néologismes: ils constituent la partie la plus riche du lexique de la spécialité et peuvent être obtenus de différentes manières :

- Avec des suffixes particuliers : -tomie, pour indiquer des coupures dans le langage médical
- Sost. : voiture-bar
- Sost.+ adj : directeur général
- Sost + part : données agrégées Eponymes
- : syndrome de Down
- Sigle : laser (amplification lumineuse en émission stimulée de rayonnement)
- Métaphores : vinyl
- Prêts : a) sans modifications (spin électronique), b) adaptés à la langue cible (fission), c) traduction littérale / calco (force électronique)

Aspects lexicaux et terminologiques 3 :

Néologismes: ils constituent la partie la plus riche du lexique de la spécialité et peuvent être obtenus de

différentes manières :

- Avec des suffixes particuliers : - tomie, pour indiquer des coupures dans le langage médical
- Subst.+ Subst. : voiture-bar
- Sost.+ adj : directeur général
- Sost + part : données agrégées
- Eponymes: syndrome de Down
- Sigle : laser (amplification lumineuse en émission stimulée de rayonnement)
- Métaphores : vynil
- Emprunts : a) sans modifications (spin électronique), b) adapté à la langue cible (fission), c) traduction littérale / calque (force électronique)

